



LE FIL D'ARIANE

L'information des adhérents du syndicat UNSA Défense Auvergne

n°160 – Juin 2019

L'EDITO

Le silence de la Liberté

"J'écris ton nom bien au-dessus du silence, sur les marches de la mort" écrivait Paul Eluard
Cette devise n'est sans doute pas celle du commando Hubert, ou alors accessoire.

C'est bien cette liberté, LA Liberté, que deux hommes invisibles et anonymes, deux hommes en kaki
Viennent d'inscrire au péril de leur vie, au fronton de notre démocratie.

Enfants, vieillards, gens ordinaires, toi, lui, eux, nous tous en fait, pas de préférence ni de différence,
Des mains anonymes écriront simplement "Morts pour la France".

Sans gloire ni larmes, c'était simplement le sens d'un engagement

Pour un pays qui n'abandonne pas, où qu'ils soient et quels qu'en soient les risques, ses Enfants.

Rien ni personne, pas même la douleur des proches, ne demande que l'on s'offense

C'était juste la mission, le risque au détour d'un sentier, peu importe la souffrance.

"Tu n'en reviendras pas" chantait Léo Ferré, la mort s'acharne à rogner les ailes de la démocratie

Alors le devoir absolu est de toujours les déployer davantage, encore et encore, à l'infini.

Quel est donc ce poids qui m'opresse ? Pourquoi mourir si loin ?

Est-ce la violence de quelques-uns, l'indifférence de tous les autres, simples témoins ?

Des hommes qui sans aucun doute retomberont dans l'indifférence et le silence,

Mais qui, sur leur chemin de courage, pour un innocent, un seul s'il le faut, auront semé l'espérance.

Faut-il rappeler à tous ceux qui cherchent à opposer les citoyens aux hommes en uniforme

Que la notion même de Services Publics s'affranchit de ces clichés faciles et monochromes.

Celui de la Sécurité garant de notre liberté peut être appréhendé sous l'angle de son coût évidemment.

Et oublier que cette liberté, notre liberté, n'a pas de prix, y compris pour celui qui pense autrement.

Deux hommes encore écrivent de leur sang, sur le sable ou sur la neige, les lettres de ce mot.

Une Nation, ses Enfants et les pas de celles et ceux qui les défendent, résonnent en écho.

Un engagement, un sacrifice loin des bruits de la ville, qui rappellent qu'être français

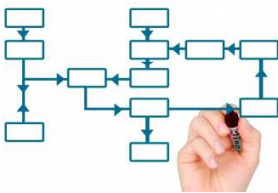
Est davantage et bien plus encore, qu'un simple 'F' majuscule sur sa carte d'identité.

Ecrire liberté sur le sable d'une plage, c'est déjà avoir la liberté de l'écrire. Car même si la mer ou le vent efface le mot, la liberté demeure.



Nouvelles CAPSO

Les élus UNSA-Défense en formation



Le scrutin du 6 décembre 2018 a permis l'élection de nouvelles et nouveaux élus au sein des nouvelles Commissions d'Avancement des Personnels à Statut Ouvrier. **Ces CAPSO sont désormais compétentes pour les 3 catégories d'agents : les ouvriers, les chefs d'équipe de la Défense (CED) et les techniciens à statut ouvrier (TSO).**

Par son travail de persuasion et son analyse de la situation, l'UNSA a porté la modification des textes d'organisation permettant à chaque élu(e) au sein de ces CAPSO de pouvoir s'exprimer au nom de tous les agents quels que soient leur corps d'appartenance, quand d'autres entendaient ne donner la parole qu'aux seuls élu(e)s du grade en réduisant au silence tous les autres.

Afin de se familiariser avec ces nouvelles dispositions, maîtriser un ensemble de textes réglementaires fournis, pour certains anciens, maîtriser le processus d'avancement et son cadencement dans l'année, **les élu(e)s et représentant(e)s UNSA ont été invité(e)s par l'UNSA-Défense à participer aux sessions de formation et d'information animées par vos secrétaires nationaux** (David Cuisinier et Laurent Tintignac). Révision pour les uns, découverte pour les autres, la première session s'est tenue à Clermont-Ferrand et a permis de mesurer les attentes des élu(e)s comme leur engagement à consacrer une partie de leur temps à la défense collective des agents, comme leur enthousiasme à assumer avec une grande rigueur ce mandat pour les 4 prochaines années. Prochaine session à Paris le 20 juin.

Un grand merci aux facilitateurs de ces sessions comme à l'intérêt porté par toutes et tous aux sujets traités.



Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

Depuis 2005, le 17 mai est la journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie. L'UNSA réaffirme ainsi, ce jour, son engagement contre les LGBTphobies au quotidien et en faveur de l'égalité des droits.

Cette date symbolique rappelle la décision prise par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le 17 mai 1990 de ne plus considérer l'homosexualité comme une maladie. Pourtant, même si la situation s'est grandement améliorée pour les personnes LGBT en près de 20 ans, grâce à l'évolution de la législation et aux actions des associations, les LGBTphobies décomplexées perdurent en France. A titre d'exemple, en 2018 le ministère de l'intérieur enregistre +34,3% d'infractions à caractère homophobe et SOS-Homophobie observe sur la même période +42% de témoignages d'agressions. Cette problématique est particulièrement importante à l'école et pour les jeunes LGBT, qui enregistrent toujours un taux de suicide important.

Dans sa résolution générale de congrès de Rennes, adoptée en avril dernier et fixant les orientations de l'organisation pour les 4 prochaines années, l'UNSA a tenu à marquer son engagement dans la lutte contre les LGBTphobies. En tant qu'organisation syndicale, l'UNSA refuse que certain(e)s se retrouvent en situation de discrimination sur leur lieu de travail et milite pour une égalité en droits et un cadre de travail inclusif. A ce titre, l'UNSA agit concrètement depuis plus d'un an avec la mise en place d'un groupe de travail LGBT, de formations nationales et régionales ainsi que la participation à de nombreuses marches des fiertés. **L'UNSA était ainsi présente le 18 mai à la Marche des fiertés d'Angers, puis à celles de Toulouse, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Biarritz, Paris, Marseille et Montpellier.**

L'UNSA continuera à sensibiliser et former ses adhérent(e)s et ses militant(e)s afin d'être en capacité d'accompagner les travailleuses et les travailleurs se retrouvant en situation de harcèlement et/ou de discrimination dans leur emploi.



Avec seulement 26 lettres,
on n'a toujours pas épuisé toutes
les possibilités d'œuvres sublimes !



Chaque espèce laisse des traces...

MOUETTE CHIEN CHEVAL



HOMME



Pour l'avenir de la Fonction publique et de ses agents !

LES FONCTIONNAIRES CONTRE
LA LOI "TRANSFORMATION"



L'importante journée d'action et de grève des agents du 9 mai dernier à l'appel des organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires et UNSA a permis de dénoncer le projet de loi de transformation de la Fonction publique lourd de conséquences négatives tant pour les agents que pour les usagers.

Les annonces récentes sur les 120 000 suppressions d'emploi qui ne seraient plus l'objectif du gouvernement et sur la mise en place d'une prime de précarité constituent des inflexions positives à mettre au compte de la large unité syndicale et de la mobilisation.

Mais, sur l'essentiel du projet de loi, à ce jour, le gouvernement n'a pas répondu aux légitimes inquiétudes des organisations syndicales par exemple sur les nouvelles instances de dialogue social prévues ou encore sur le recours accru au contrat et il ne tient aucunement compte de leurs propositions.

Si ce projet de loi était adopté par le Parlement, il aurait des répercussions graves sur la qualité du service public, sur l'exercice des missions publiques et sur les conditions de travail des agents.

À la veille d'un rendez-vous salarial, les organisations syndicales exigent une politique salariale qui permette de reconnaître mieux le travail, les qualifications et l'engagement professionnel de toutes et tous les agents. Elles revendiquent une amélioration des salaires de toutes et tous les agents qui passent par le dégel du point d'indice et des mesures générales ainsi que par la suppression du jour de carence.

Les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC, CFTC, FAFP de la Fonction publique affirment de nouveau leur attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général.

L'UNSA sera mobilisée devant l'Assemblée Nationale le 28 mai, jour du vote du texte par la représentation nationale, pour dire non à ce projet de loi de transformation de la fonction publique et exiger une revalorisation salariale pour toutes et tous les agents.

Ca vote au
ministère des
armées le 27
juin 2019



Par arrêté du 2 mai, le MinArm fixe au 27 juin 2019, la date de renouvellement de :

► La CAP Centrale des Personnels Civils de Rééducation et Médico-Techniques de catégorie A (PCRMT) et Infirmiers Civils en Soins Généraux et Spécialisés (ICSGS).

► La CAP Centrale des Techniciens Paramédicaux Civils (TPC) et Infirmiers Civils de Soins Généraux (ICSG)

► La CAP Locale des Techniciens Paramédicaux Civils (TPC).

De l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA de Brétigny), des Hôpitaux Interarmées (HIA), de l'Institution Nationale des Invalides (INI), **les candidates et candidats UNSA-Défense endossent le 'bleu UNSA' et s'engagent pour vous. Le 27 juin, toutes et tous comptent sur vous.**

**Se défouler
sur les
fonctionnaires,
un sport
national**

**Jusqu'à ce
que...**



Afin de faire oublier le creusement toujours plus grand des inégalités, deux bous émissaires semblent tout désignés : les immigrés et les fonctionnaires. Ils sont convoqués tour à tour ou, selon les besoins du moment, de façon simultanée. Une chasse est ouverte, toute l'année celle-ci, pour en réduire le nombre et mettre le reste au boulot. Peu importe que la part des fonctionnaires et agents publics au sein de la population active soit en-deçà des standards de pays ayant pourtant une dette bien moins élevée que celle de la France, **le politique ne s'embarrasse pas de la vérité lorsque celle-ci le contredit.**

Les français, on peut le dire, ont un rapport à la fonction publique schizophrène. **Il est bon ton de détester les agents publics mais c'est malgré tout à la Fonction Publique que l'on s'en remet quand le pays va mal.**

Pour faire avaler la pilule, ils invoquent une inégalité entre le privé et le public, notamment sur la question de l'emploi 'à vie'. Encore faudrait-il relativiser cette durée. Peu importe, il est de bon ton de faire passer pour un privilège ce qui devrait être la norme pour tous les salariés. Cet argument faussé mais flatteur pour ceux ne sont pas fonctionnaires (mais rêvent de l'être) justifie sans cesse la progression de la précarité dans la Fonction Publique et le nivellement par le bas.

Comme si être agent public était de droit divin ou d'héritage dynastique. Or, pour être fonctionnaire, il faut passer des concours et qu'à ce jour, rien ni personne n'empêche quiconque de les passer, si cette situation semble tellement enviable. Visiblement il faut croire que non, si l'on mesure le taux d'attractivité et les difficultés grandissantes de recrutements.

Les sondages sont formels : il y a trop de fonctionnaires !!! Quand bien même on fait dire aux sondés ce que veut entendre le commanditaire du sondage. **Donc une majorité de sondés est favorable aux mesures de réduction de ceci ou d'augmentation de cela. Evidemment tant que la réduction ne touche pas directement le sondé et que ne disparaisse dans sa commune, une gare, une poste, une maternité, une école, une crèche municipale, un poste de police ou un site militaire.**

Le Fil d'Ariane n'a pas de difficultés, ni avec les sondages ni avec les sondés... simplement **il ne faudra pas venir pleurer quand il sera trop tard.**

**Petit coup
d'œil sur le
FSPOEIE, le
régime de
retraite des
ouvriers
d'état.**



Les personnels à statut ouvrier disposent d'un statut et d'un régime de retraite spéciaux. Le FSPOEIE, Fond Spécial des Pensions des Ouvriers des Etablissements Industriels de l'Etat est un régime dit 'intégré' qui verse l'équivalent d'une pension de base et d'une pension complémentaire. Il a été instauré par la loi du 21 mars 1928. Sa gestion comptable, administrative et financière est confiée par le ministère des finances à la Caisse des Dépôts.

La déflation continue des effectifs et la fin des recrutements (malgré une timide reprise depuis 2014) a entraîné une forte baisse du nombre de cotisants et un vieillissement de la population active. **Avec 31000 cotisants (dont 17% de femmes) âgés de 51 ans en moyenne et 102000 retraités, le rapport démographique s'établit à 0,3 cotisant pour un retraité.** Les besoins de financement sont assumés aux $\frac{3}{4}$ par l'Etat par une subvention d'équilibre qui progresse chaque année en raison de la baisse des cotisants.

Selon la Caisse des Dépôts, à réglementation constante et sans nouveaux entrants, le régime ne disposera plus de cotisations vers 2050. Les effectifs diminuent de 5 à 6% par an en moyenne (entre 2000 et 3000 départs en retraite annuels). **Sur les 10 dernières années, le solde des effectifs s'est effondré de 44%, celui des retraités de 7%.**

Parmi les 102000 retraités, 62% bénéficient d'une pension de droit direct, 5% au titre de l'invalidité et 33% une pension de réversion. **La législation retraite en vigueur pour les ouvriers d'Etat est la même que celle des fonctionnaires. Les pensionnés de droit direct perçoivent une pension moyenne de 1816€.**

Le Ministère des Armées regroupe à lui seul 74% des effectifs actifs, le ministère de l'environnement 21%, le reste se répartit entre ministère de l'intérieur et l'imprimerie nationale relevant du ministère de l'économie.

Les activités dont relevait le statut des ouvriers d'état ont connu de fortes réductions ou transferts d'effectifs suite à réorganisations et restructurations d'ampleur (Imprimerie Nationale ou Ex GIAT aujourd'hui Nexter ou ex DCN aujourd'hui Naval Group). **Pour l'UNSA, il est clair que ce Fonds Spécial est sous perfusion du fait des choix politiques constants depuis 30 ans faisant de cette population la principale variable d'ajustement des déflations d'effectifs.** Cette réalité adossée à l'arrêt complet, 10 ans durant, des recrutements à statut, a créé une immense brèche générationnelle et capacitaire que les quelques 400 recrutements annuels depuis 2014 ne parviendront pas à compenser.